



Extrait du Jeunesgonfrevillais.fr, le blog des jeunes

<http://www.jeunesgonfrevillais.fr/spip.php?article426>

Avis aux étudiants

La Ville propose des jobs d'été

- Actu - Droits et démarches -

Date de mise en ligne : mercredi 5 mars 2014

Copyright © Jeunesgonfrevillais.fr, le blog des jeunes - Tous droits réservés

Avis aux étudiants gonfrevillais qui souhaitent travailler pendant l'été ! N'hésitez pas à postuler à la mairie de Gonfreville l'Orcher.



Jobs d'été à la mairie de Gonfreville l'Orcher Chaque été, la ville fait appel à une cinquantaine de jeunes gonfrevillais pour venir en renfort aux services municipaux.

Dans le cadre de sa politique sociale, la Ville permet chaque été aux étudiants gonfrevillais de travailler dans les services municipaux (Espaces-Verts, Voirie, Médiathèque, Secrétariats...), pour aider au financement de leurs études.

Si vous êtes Gonfrevillais et étudiant (niveau Bac +1 minimum), adressez une lettre de motivation à Monsieur le Maire accompagnée impérativement d'un curriculum vitae, d'une photocopie de votre carte d'étudiant-e, de votre dernier diplôme obtenu et de votre permis de conduire avant le **vendredi 4 avril** dernier délai.

Post-scriptum :

Plus d'informations en appelant la mairie au 02 35 13 18 00.